Envoyé en préfecture le 04/04/2019
Reçu en préfecture le 04/04/2019
Affiché le
ID : 026-200040459-20190325-20190325_74-DE

Département de la Drôme

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Commune de

Cléon-d'Andran

Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires

Service Aménagement du Territoire et Risques

Pôle Aménagement

Plan édité le: 15-02-2019

Échelle: 1:6 250

Légende

Servitudes opposables sur le territoire communal

- A4 : Conservation des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.
- AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques inscrits.
- SUP-1 — THD : Servitudes relatives à la maîtrise des risques autour des canalisations de Transport de Matières Dangereuses.
- AC1 : Monument historique
- I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz.
- PT3 : Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

Limites administratives

- section cadastrale

Cléon-d'Andran
Liste des servitudes d'utilité publique

Type	Gestionnaire	Description	Acte	N°	Date	Objet
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	La Rochette : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1960	Création
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Le Chaussa : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1960	Création
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Le Charluet : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottable	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1960	Création
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Le Rivation : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1960	Création
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	L'Ascelle : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1960	Création
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)	Eglise Saint-Jean-Baptiste : En totalité l'église Saint-Jean Baptiste	Arrêté Préfet de Région	94-792	27-07-1994	Création
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)	Château de Gervais : En totalité le château de Gervais ainsi que le mur de clôture, le portail et le	Arrêté Préfet de Région	09-266	31-07-1909	Création
I3	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Unité inter-départementale Drôme-Ardèche	Canalisation RHONE 1 (servitude d'implantation et de passage)	Autre	inconnu	10-03-1908	Création
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication 437 le 03	Arrêté préfectoral	5563	10-10-1933	Création
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication 26-27	Arrêté préfectoral	4566	03-09-1971	Création
THD	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Unité inter-départementale Drôme-Ardèche	Canalisation RHONE 1 (zones d'effets)	Arrêté préfectoral	R-2016-11-29-03	29-11-2016	Création

SCAN-BD PAYSAGE® - 2013